



ÉTUDES & ENQUÊTES

L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DIPLÔMÉS BPJEPS 2017 (BREVETS PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT)

Le profil des diplômés BPJEPS sortis de formation et ayant répondu à l'enquête est, jeune, plutôt masculin dans le sport et féminin dans l'animation. La plupart d'entre eux se concentrent dans un nombre resserré de spécialités qu'il s'agisse du champ de l'animation ou du sport.

Six mois après leur formation, huit répondants sur dix ont accédé à l'emploi, qui la plupart du temps est en lien avec leur diplôme. De plus, près de neuf répondants sur dix à l'enquête en situation d'emploi exercent dans le secteur d'activité en lien avec leur spécialité. Les contrats proposés aux diplômés BPJEPS sont majoritairement des CDI puis des CDD de plus de 6 mois. Les temps de travail proposés sont pour la plupart à temps complet avec une nuance pour l'animation où le temps partiel est plus présent.

 **CARIFOREF**
Pays de la Loire

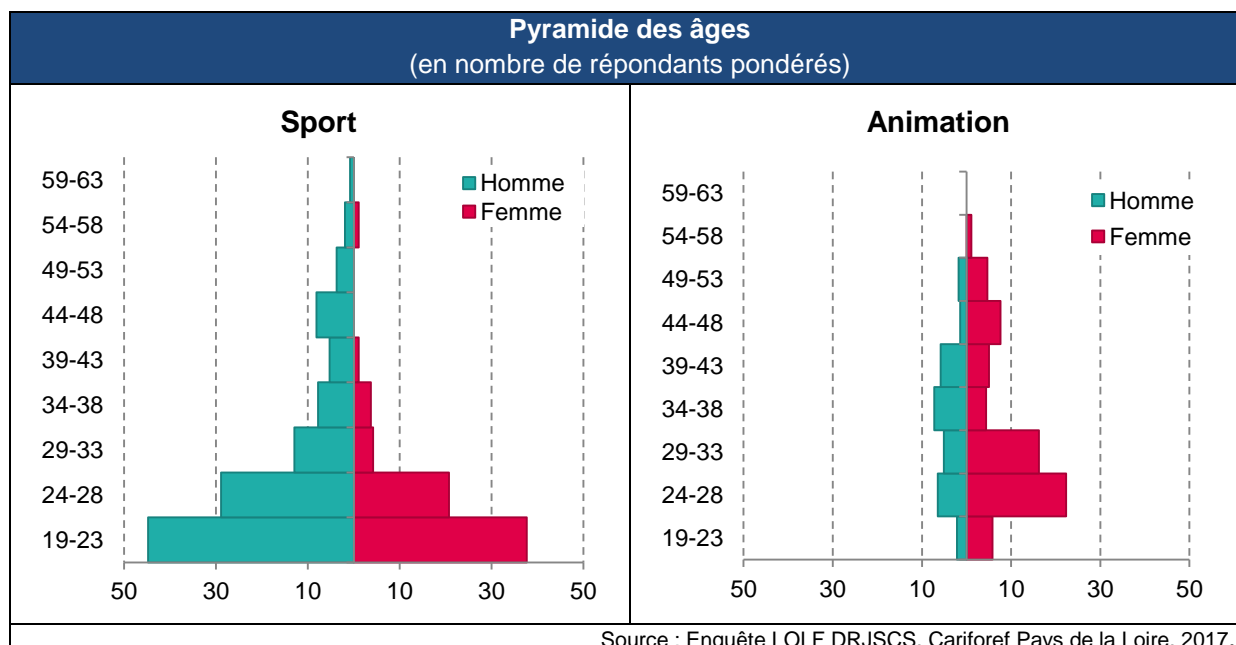


édition novembre 2017



JEUNES HOMMES SPORTIFS ET JEUNES FEMMES ANIMATRICES

Le profil des répondants à l'enquête dans le champ du sport est plus masculin (63%) que féminin (37%) et très jeune (45% de moins de 24 ans). Dans le champ de l'animation, 69% des répondants sont des femmes et l'âge moyen des répondants est de 33,4 ans.

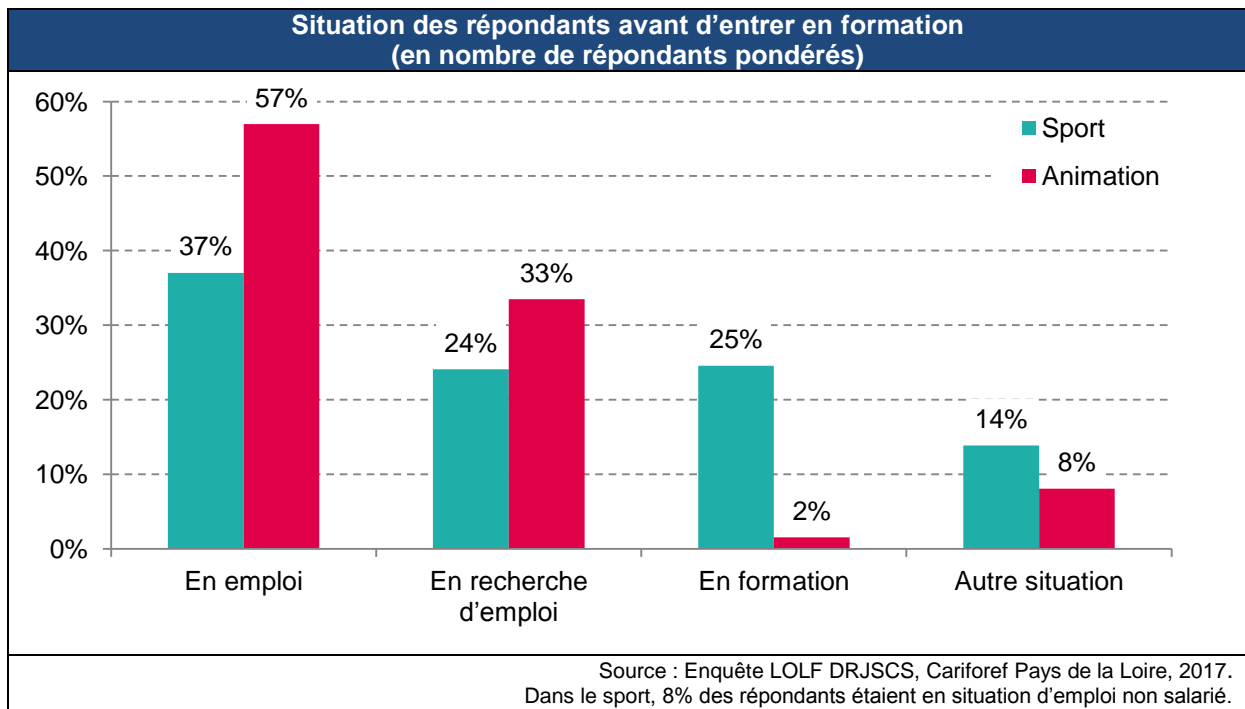


Parmi les répondants à l'enquête, 30% possédaient déjà un autre diplôme dont les deux tiers possédaient déjà un niveau IV et un quart un niveau III et plus. À noter que 15% des répondants étaient titulaires d'une formation dans le domaine de l'animation culturelle, sportive et de loisirs (exemple : BPJEPS, licence voire un master STAPS...). Avant d'entrer en formation, 33% des répondants à l'enquête résidaient en Loire-Atlantique, 27% en Maine-et-Loire et 19% dans une autre région.

UN BAGAGE D'EXPÉRIENCE AVANT D'ENTRER EN FORMATION

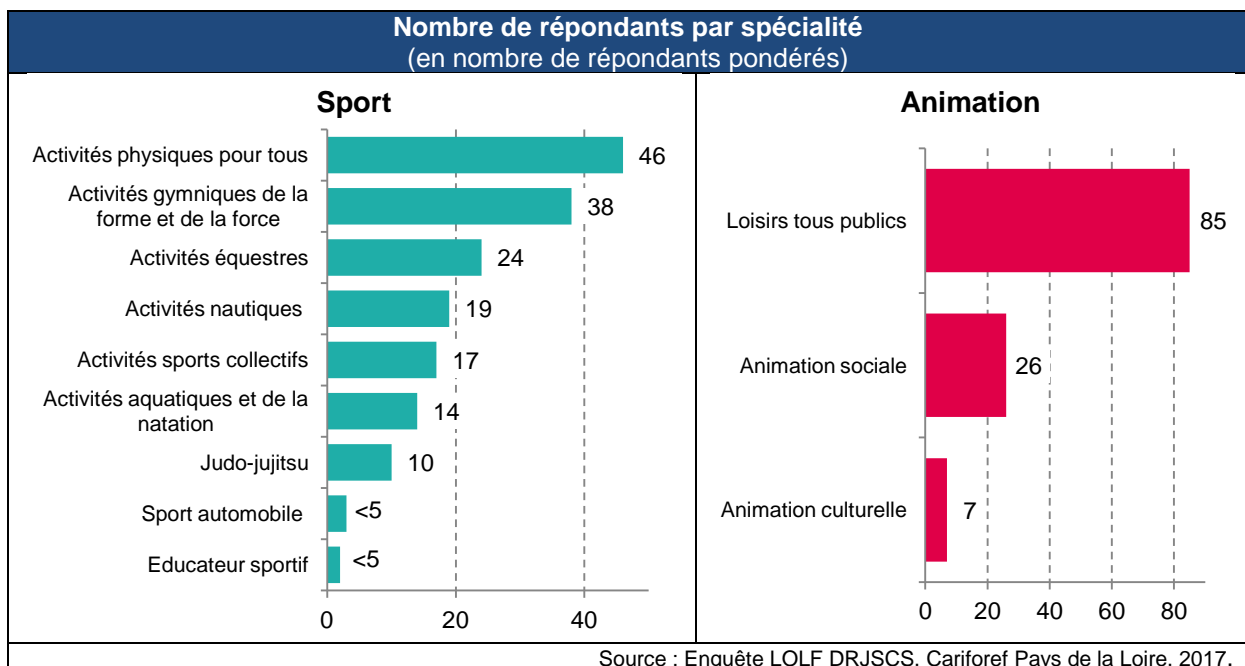
Avant d'entrer en formation, 44% des répondants étaient en situation d'emploi avec une part plus importante dans l'animation (57%) que dans le sport (38%). Dans le sport, 8% des répondants étaient en situation d'emploi non salarié.

La durée des contrats occupés est majoritairement de longue durée (24 mois et plus) aussi bien dans le champ de l'animation (69%) que dans le sport (62%). Lorsque les répondants se déclarent en situation d'emploi avant d'entrer en formation, 81% des répondants à l'enquête travaillaient déjà dans le champ de l'animation. Dans le champ du sport, seuls 31% des répondants à l'enquête étaient déjà présents dans ce champ.



UN EFFET DE CONCENTRATION SUR QUELQUES SPÉCIALITÉS DE FORMATION

Dans le sport, deux tiers des répondants à l'enquête se concentrent dans trois spécialités, à savoir les activités physiques pour tous, les activités gymniques, de la forme et de la force et les activités équestres. Dans le champ de l'animation, près des trois quarts des répondants à l'enquête se concentrent sur la seule spécialité « loisirs tous publics ». Les autres spécialités sont l'animation sociale et l'animation culturelle.



Pendant la formation, 10% des répondants à l'enquête déclarent suivre la formation par la voie de l'apprentissage. La part des répondants ayant obtenu leur diplôme par équivalence est en moyenne de 5%.

Pour financer leur étude, 64% des répondants à l'enquête ont reçu une aide financière provenant principalement du Conseil régional (44%), de l'employeur ou d'un OPCA¹ (22%) ou de Pôle emploi (19%).

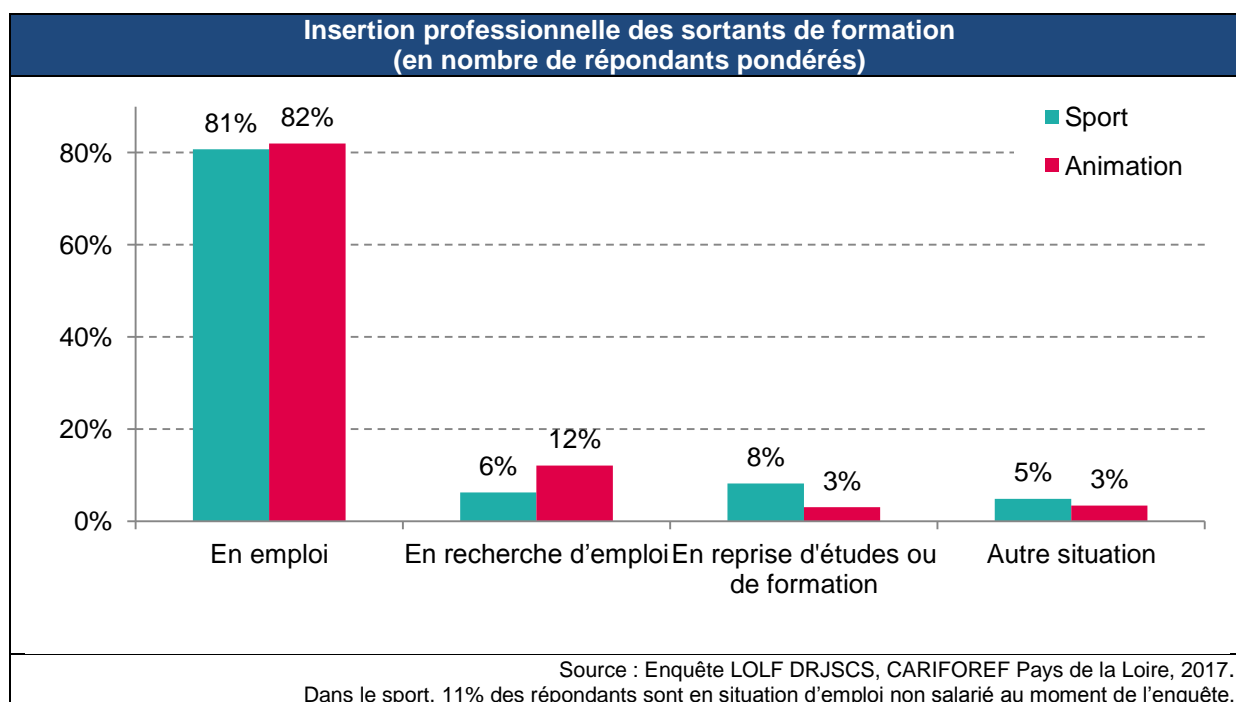
La demande d'aide financière est plus importante dans le champ de l'animation (84%) que dans le sport (54%).

8 RÉPONDANTS SUR DIX ONT UN EMPLOI

L'insertion professionnelle des sortants de formation sport et animation est élevée avec 81% des répondants qui se déclarent en situation d'emploi au moment de l'enquête.

La part des répondants demandeurs d'emploi est assez faible avec une différence notable entre sport (6 %) et animation (12 %). Lorsque les répondants se déclarent sans emploi au moment de l'enquête, 81% d'entre eux déclarent toutefois avoir eu un emploi depuis l'obtention de leur diplôme. Cet emploi est en général d'une durée moyenne de deux mois, principalement dans le champ du sport et de l'animation et en lien avec leur diplôme. Parmi les répondants à l'enquête en recherche d'emploi, 4 répondants sur 23 déclarent avoir eu des contacts avec une Mission locale.

Lorsque les répondants sont en reprise d'études ou en formation, ils le sont majoritairement dans le champ du sport et de l'animation, notamment en poursuivant vers un DEJEPS.

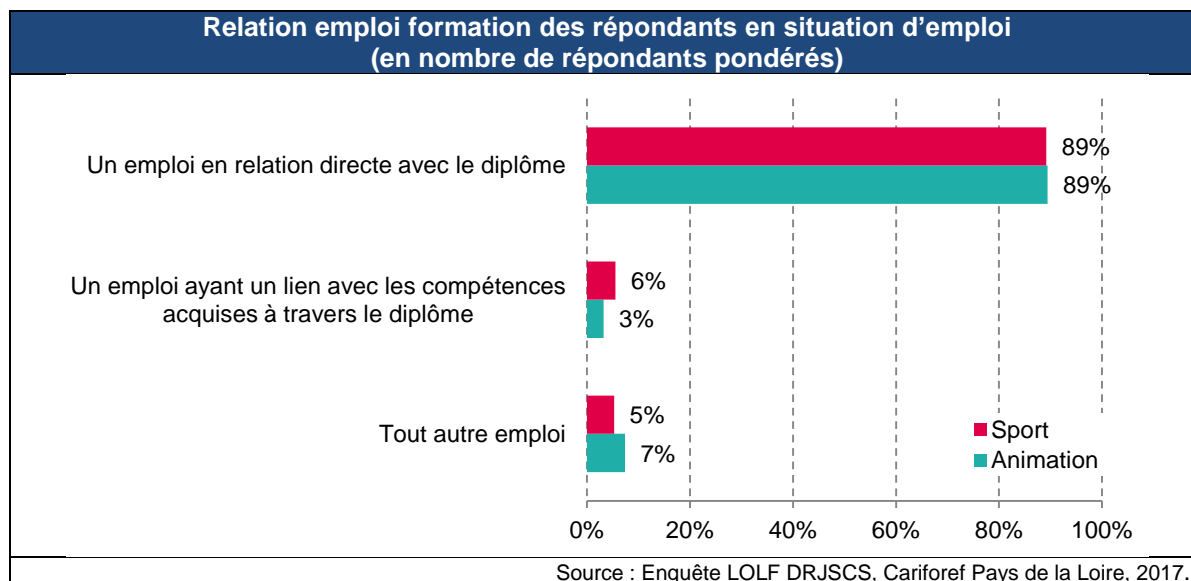


¹ Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

UN LIEN ENTRE EMPLOI ET FORMATION ROBUSTE

89% des répondants exercent un emploi en relation directe avec leur diplôme, qu'il s'agisse du sport ou de l'animation. Dans le champ du sport, les principaux métiers en lien avec le diplôme sont le métier d'éducateur sportif et de moniteur de sport (68% des répondants). Dans le champ de l'animation, il s'agit du métier d'animateur socioculturel (42%) et de directeur d'un accueil collectif de mineurs (16%).

Sur la question du lien avec les compétences acquises à travers le diplôme (exemple : vendeur d'articles de sport dans une grande surface...), on en recense seulement 6% dans le sport et seulement 3% dans l'animation.



DES SECTEUR D'ACTIVITÉ TRÈS SOUVENT EN LIEN AVEC LA SPÉCIALITÉ DE FORMATION

Lorsque les répondants à l'enquête sont en emploi, 88% exercent dans un secteur d'activité en lien avec leur spécialité de formation. Ce taux est plus élevé pour les activités gymniques de la forme et de la force, les activités physiques pour tous et les activités nautiques. Lorsqu'ils exercent dans un autre secteur d'activité un métier en lien avec leur spécialité, c'est le plus souvent comme animateur dans le champ de la santé, l'action sociale et l'aide à la personne.

Secteur d'activité des répondants en situation d'emploi		
Spécialité de formation	Nb de répondant pondéré	Part des répondants travaillant dans un secteur d'activité en lien avec leur spécialité
Activités gymniques, de la forme et de la force	36	100%
Activités physiques pour tous	19	100%
Activités nautiques	9	100%
Animation sociale	22	97%
Loisirs tous publics	52	96%
Activités sports collectifs	18	94%
Activités aquatiques et de la natation	6	89%
Activités équestres	25	76%
Animation culturelle	5	-
Sport automobile	<5	-
Autre activité	18	30%
Nombre total de répondants	213	88%

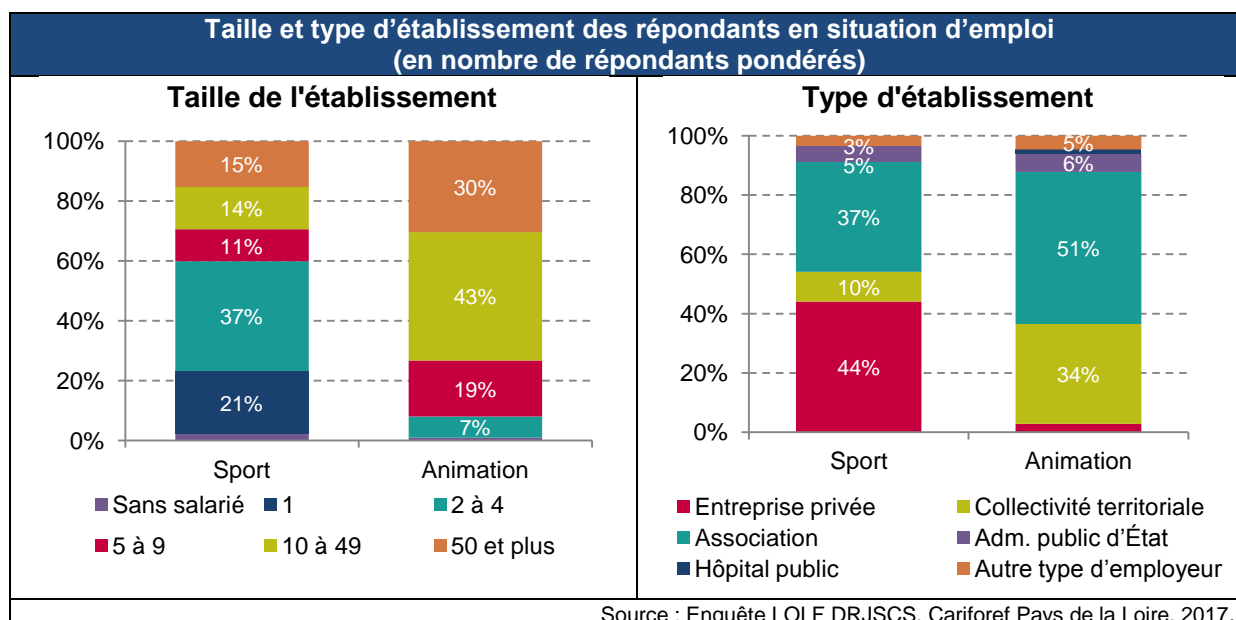
Source : Enquête LOLF DRJSCS, Cariforef Pays de la Loire, 2017.

À noter que le nombre d'employeurs peut être multiple notamment dans le champ du sport (30% contre 11% dans l'animation). Lorsque les répondants déclarent avoir plusieurs employeurs, 34% déclarent avoir au minimum deux employeurs. En moyenne, un quart des répondants déclare exercer une ou plusieurs activités secondaires rémunérées avec une part plus importante dans le sport (31% contre 9% dans l'animation). Les trois quarts des activités secondaires rémunérées sont en relation avec le diplôme.

FORTE PRÉSENCE DES ENTREPRISES DE PETITE TAILLE ET DES ASSOCIATIONS

Globalement, en moyenne, les répondants à l'enquête exercent principalement dans des établissements de petite taille - moins de 10 salariés - (55%) et des associations (42%).

En détail, entre le sport et l'animation de fortes nuances apparaissent. Ainsi, dans le sport, la part des établissements de moins de 10 salariés est de 71% contre 27% dans l'animation. De même, la part des entreprises privées est de 44% dans le sport et de seulement 3% dans l'animation. La part non négligeable des auto-entrepreneurs dans le champ du sport et parallèlement la forte présence du tissu associatif dans le champ de l'animation peuvent être des premiers éléments d'explication.



50 % A MOINS DE 10 KM ET 80 % A MOINS DE 30 KM

Le lieu principal de travail est souvent assez proche du lieu de résidence. Pour un répondant sur deux, son lieu de résidence est à moins de 10 km du lieu de travail. Et pour un répondant sur trois, il se situe entre 10 et moins de 30 km.

Distance parcourue par les répondants entre lieu de résidence et lieu principal de travail			
Distance entre le lieu de résidence et le lieu principal de travail	Sport	Animation	Total général
Moins de 10 km	53%	46%	50%
10 à moins de 30 km	28%	34%	30%
30 à moins de 60 km	11%	11%	11%
60 à moins de 100 km	2%	2%	2%
100 km et plus	5%	7%	6%
Nombre total de répondants	129	76	205

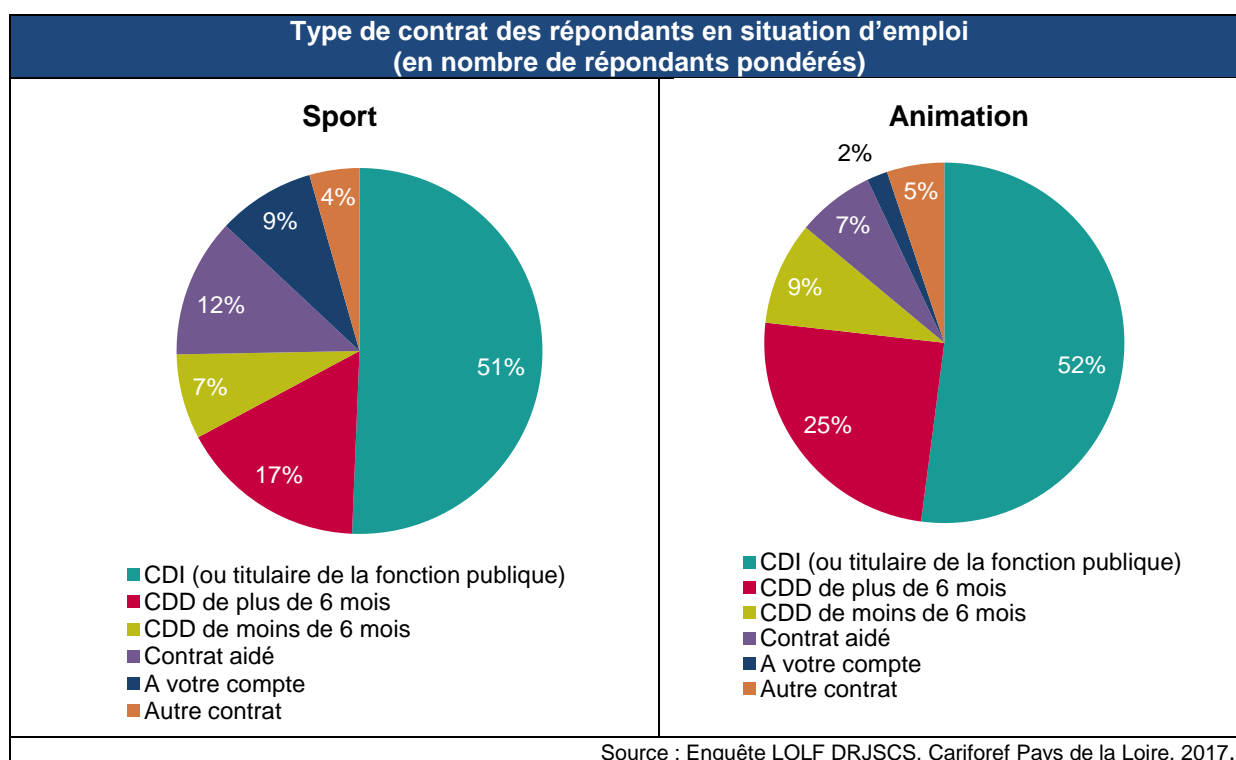
Source : Enquête LOLF DRJSCS, Cariforef Pays de la Loire, 2017.

Au moment de l'enquête, les lieux de résidence des répondants en situation d'emploi se situent principalement en Loire-Atlantique (32%) et en Maine-et-Loire (24%). Il est également à noter que 23% des répondants résident hors région Pays de la Loire, notamment en Bretagne. Lorsqu'ils résident hors région, 3 répondants sur 48 exercent dans en région Pays de la Loire.

FORTE PART DES CDI, CDD PLUTÔT DE LONGUE DURÉE ET CONTRATS AIDÉS

Les contrats proposés aux répondants sont majoritairement des CDI (51%) puis des CDD (28%) et d'autres types de contrats ou statuts (21%). La part des CDI est majoritaire dans l'animation (52%) et dans le sport (51%) même si la part des CDD représente respectivement 34% et 24%. La part des CDD reste néanmoins majoritairement des CDD de plus de 6 mois.

L'existence du statut d'indépendant est spécifique au champ sport (9%). Ce statut est assez fréquent, en particulier dans les activités équestres comme l'équitation et les activités gymniques de la forme et de la force. Le travail saisonnier est également très présent dans le champ du sport (7% des répondants) avec une durée moyenne des contrats saisonniers de 5 mois.



Les contrats aidés, qui concernent 22 des 213 répondants en situation d'emploi, constituent une possible voie d'accès à l'emploi dans ces champs d'activité. Au moment de l'enquête, un peu plus de la moitié des répondants en contrat aidé à un emploi d'avenir et l'autre moitié un contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE).

Type de contrat aidé des répondants à l'enquête			
	Sport	Animation	Total général
Un emploi d'avenir	54%	33%	49%
Un contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	46%	47%	46%
Un contrat unique d'insertion - contrat initiative emploi (CUI-CIE)	-	20%	5%
Nombre total de répondants	17	5	22

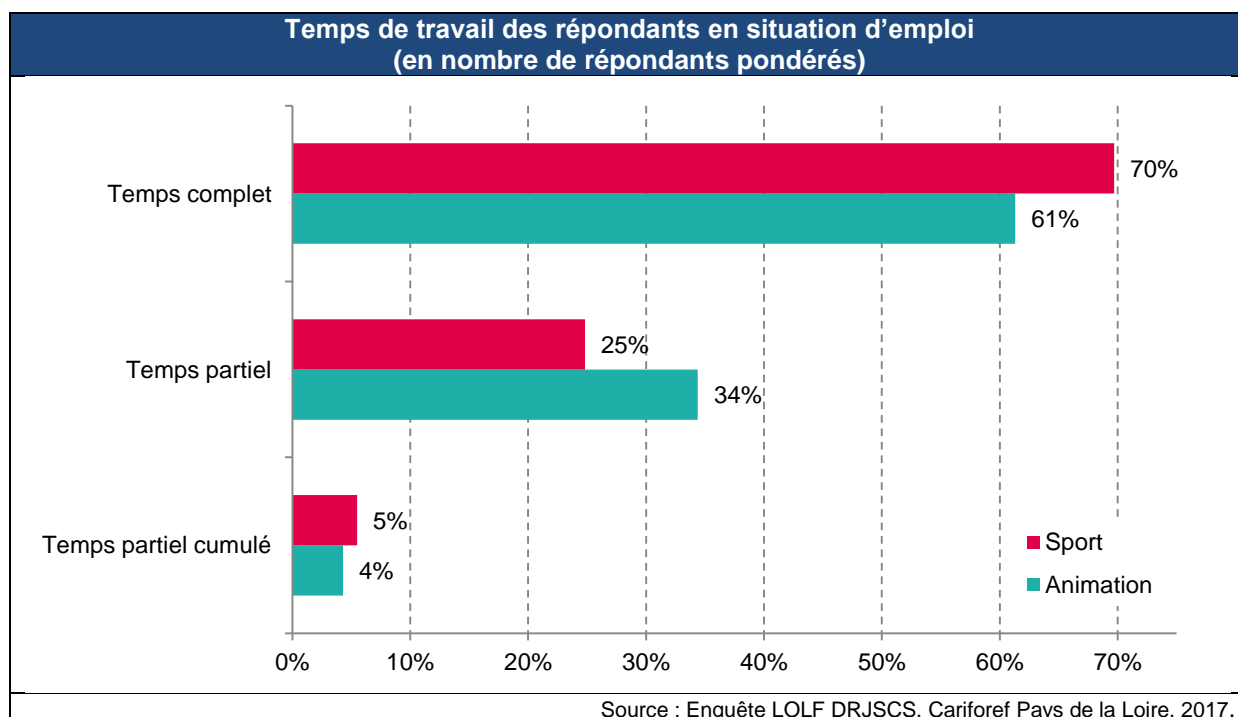
Source : Enquête LOLF DRJSCS, Cariforef Pays de la Loire, 2017.

2/3 DE TEMPS COMPLET ET 1/3 DE TEMPS PARTIEL

Près des deux tiers des contrats de travail sont à temps complet avec une part un peu plus importante dans le sport (70%) que dans l'animation (61%).

Le temps partiel est plus présent dans le champ de l'animation (34%) que dans celui du sport (25%). En règle générale, 60% des contrats de travail sont supérieurs à un mi-temps. Cependant, la part des contrats de travail avec un temps partiel inférieur à un mi-temps est nettement supérieure dans le sport (32%) par rapport à l'animation (4%). La part des contrats de travail à temps partiel cumulé est également plus importante dans le sport (5%) comparé à l'animation (4%).

Enfin, lorsqu'ils sont en situation d'emploi à temps partiel, 77% des répondants expriment le souhait de travailler à temps complet.



MÉTHODOLOGIE

Contexte et objectifs de l'étude

Depuis 2008, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a institué un indicateur d'évaluation de l'insertion professionnelle des diplômés, qui a conduit chaque DRJSCS à le mesurer annuellement sur un échantillon représentatif de BPJEPS. En Pays de la Loire, la DRJSCS mène cette enquête avec l'appui du Cariforef et de son pôle Aide à la décision institutionnelle et individuelle (AD2I). Ce travail, qui concerne ici les individus diplômés entre le 1er mai 2016 et le 30 avril 2017, vise à caractériser leur profil et à mesurer leur accès à l'emploi six mois après avoir obtenu leur diplôme.

L'enquête 2017 s'est déroulée entre septembre et octobre 2017 en interrogeant les 763 diplômés de BPJEPS via un questionnaire accessible en ligne. 291 individus ont répondu à l'enquête sur un total de 763 personnes interrogées soit un taux de réponse de 42,9%. Parmi les répondants à l'enquête, 173 relèvent du champ du sport et 118 de l'animation.

85 individus interrogés n'ont pas pu répondre car n'habitaient plus à l'adresse indiquée (NPAI). Cette indication peut être reliée à une possible mobilité géographique des individus interrogés.

Redressement de la population répondante

Pour garantir une correspondance élevée avec la population initiale constituée d'élèves et d'étudiants par spécialité, des coefficients de pondération ont été appliqués.

Ce redressement fait que pour chaque répondant, un poids particulier a été attribué en fonction de la spécialité à laquelle il appartient. Ce poids est supérieur à 1 si la spécialité qu'il a suivie n'est pas assez représentée et il est inférieur à 1 si celle-ci est sur-représentée.

Le tableau ci-dessous donne le détail des pondérations effectuées.

Redressement de la population répondante, au regard de l'effectif par spécialité	
Libellé de la spécialité	Coefficient multiplicateur
BPJEPS spécialité loisirs tous publics	0,72
BPJEPS spécialité activités physiques pour tous - APT	1,09
BPJEPS spécialité activités gymniques, de la forme et de la force mention haltère, musculation et forme sur plateau	1,19
BPJEPS spécialité activités équestres mention équitation	1,53
BPJEPS spécialité animation sociale	1,07
BPJEPS spécialité activités aquatiques et de la natation	0,67
BPJEPS spécialité activités sports collectifs mention basket-ball	1,24
BPJEPS spécialité animation culturelle	1,12
BPJEPS spécialité judo-jujitsu	0,79
BPJEPS spécialité activités nautiques mention ski nautique d'initiation et de découverte (mention plurivalente groupe E)	1,25
BPJEPS spécialité sport automobile mention perfectionnement du pilotage	0,99
BPJEPS spécialité activités gymniques, de la forme et de la force mention forme en cours collectifs	0,84
BPJEPS spécialité activités nautiques mention monovalente voile	0,84
BPJEPS spécialité activités sports collectifs mention football	0,96
BPJEPS spécialité activités nautiques mention monovalente surf	1,01
BPJEPS spécialité activités équestres mention tourisme équestre	1,00
BPJEPS spécialité activités nautiques mention monovalente char à voile	0,92
BPJEPS spécialité sport automobile mention karting	1,38
BPJEPS spécialité activités équestres mention équitation western	0,79
BPJEPS spécialité activités gymniques, de la forme et de la force mention activités gymniques acrobatiques	0,79
BPJEPS spécialité activités sports collectifs mention handball	0,79
BPJEPS spécialité activités sports collectifs mention volley-ball	0,39
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités physiques pour tous	0,39
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention hockey	0,39

Source : Cariforef Pays de la Loire, 2017



CARIFOREF

Pays de la Loire



CARIFOREF des Pays de la Loire
12 boulevard Georges Pompidou 44200 Nantes
02 40 20 21 31

www.orientation-paysdelaloire.fr

info@Cariforef-pdl.org



La publication et la synthèse de l'étude sont mises à disposition sous licence [CC BY NC SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).